

Le Burundi n'est pas en cessation de paiement, rassure le ministère des Finances

@rib News, 10/11/2011 â€“ Source XinhuaLe Burundi n'est pas en cessation de paiement et les comptes du trésor se portent «très bien», a déclaré jeudi à Bujumbura Joseph Ndayikeza, porte-parole du ministère burundais des Finances, lors d'un point de presse. M. Ndayikeza a ainsi réagi aux déclarations faites la veille par le président de l'ONG "PARCEM" (Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et Evolution des Mentalités) et selon lesquelles le compte du trésor public burundais accusait un déficit de 35 milliards de francs burundais en septembre dernier. Il a précisé qu'au début du mois, la ministre des Finances avait déclaré devant les députés de l'Assemblée nationale que la gestion des finances publiques se porte bien. «Il n'y a pas de feu en la demeure», a insisté M. Ndayikeza en ajoutant que les déclarations faites par PARCEM l'auraient été faites probablement pour des «raisons politiciennes». Les indicateurs économiques ne sont nullement au rouge, a-t-il poursuivi en affirmant que le pays paie régulièrement ses fonctionnaires en fin de chaque mois. Il a tenu à rassurer que l'exercice budgétaire 2011 va se clôturer «en beauté» parce que, a-t-il indiqué, tous les fonctionnaires auront perçu leur salaire de fin d'année avant la fête de Noël. Par ailleurs, a dit le porte-parole du ministère burundais des Finances, la «bonne» santé financière est illustrée aussi par le fait que les fournisseurs et les dettes extérieures sont payés régulièrement à l'échéance. M. Ndayikeza a également déclaré qu'au niveau des appuis budgétaires promis par des partenaires comme la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union Européenne pour alimenter le compte général du trésor public, le processus est très avancé et les fonds promis pourraient être décaissés avant la fin de l'exercice fiscal en cours.